Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 035-213503345-20250630-D2025075-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

***SEANCE DU 30 JUIN 2025***

**L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trente juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.**

*Date de convocation :* 24 juin 2025

*Mis en ligne :* 03 JUIL. 2025

*Nombre de Conseillers en exercice :* 29

Présents : 21
Votants : 29
Quorum : 15

**Présents :** Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LETENDRE Christophe, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELLAERT Damien ;

**Procurations de vote et mandataires :** BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, GARNIER Chrystèle ayant donné pouvoir à MAHEO Aude, JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LEJOLIVET Bertrand ayant donné pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, SECRANDOUR Cyril ayant donné pouvoir à JOUAULT Jaroslava, SOUQUET Éric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent.

Monsieur LETENDRE Christophe est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 juin 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**Point N° 20**

**Délibération n°2025-075. AMÉNAGEMENT : Travaux rue Nationale - conventions avec les concessionnaires gaz et électricité suite à déplacement de coffrets**

Rapporteur : Jaroslave JOUAULT

**VU** le code général des collectivités territoriales,
**VU** l'avis de la commission Aménagement - Patrimoine - Mobilité et Accessibilité en date du 25/06/2025 ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre du réaménagement de la rue Nationale, le secteur va faire l'objet de travaux paysagers et de voirie qui vont notamment faciliter les déplacements piétons et cycles.



ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 035-213503345-20250630-D2025075-DE

Au niveau de la Ferme de la Juteauderie, la création d'espaces verts et de nouveaux cheminements sécurisés vont nécessiter de travailler à la fois sur l'espace public et sur la parcelle communale AH12.
Les coffrets gaz et électriques alimentant le bâtiment de la Juteauderie vont devoir être déplacés, et ce avant le démarrage des travaux d'aménagements prévus en septembre prochain. Ces coffrets doivent être posés en limite du domaine public.
Aussi et en attendant la future modification du parcellaire et l'intégration d'une partie de la parcelle AH12 au domaine public, il est nécessaire d'établir une convention de servitude avec les concessionnaires de réseaux pour la partie du réseau public sous domaine privé avant compteur.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ**
**D'ENTERINER** les termes de la convention avec ENGIE,
**D'AUTORISER** M. le Maire à signer cette convention ainsi que celle à venir avec ENEDIS.

**Pour extrait conforme,**
**Le Maire,**
**Gaël LEFEUVRE**

THORIGNÉ FOUILLARD ★ ILLE-ET-VILAINE



ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard